



**C'est avec stupeur que nous avons découvert la liste des postes proposés à la mobilité 2018 !**

Si le SPIP Charente ne fait pas partie des SPIP les plus en difficultés, il n'en reste pas moins que le poste de notre collègue qui a obtenu un concours, n'est pas dans la liste. Ce qui semble dire que ce poste disparaît sans explication.

Alors quelles seront les solutions futures : moins de recrutement, plus de contractuels...

Comment le service public peut répondre correctement à ses missions dans une telle situation. N'oublions pas que nous sommes des humains qui travaillons avec des humains et la qualité devrait être la seule priorité, alors que la notion de rentabilité semble être prédominante.

La flexibilité du travail et la précarisation de la profession ne permettra pas de mettre en œuvre les objectifs ambitieux de notre administration, dans l'avenir.

La question des organigrammes prend encore une fois tout son sens.

**ALORS :**

**Une seule conclusion s'impose :  
un additif de postes supplémentaires à la CAP de  
mobilité 2018 !!!**